

Conseil de quartier Barnufles-Cœur de ville

Compte rendu du conseil de quartier Jeudi 6 juin 2024

Ordre du jour

- *Suivi des projets issus des budgets participatifs*
- *Les sollicitations en cours*
- *Présentation du référendum kremlinois annuel*
- *Retour sur l'audit propreté*
- *Point d'étape sur le schéma de mobilités*
- *Nouveaux squares de la Ville : prochaines actions*
- *Vote sur la date de la Fête de quartier*
- *A vous la parole !*

Suivi des projets issus des budgets participatifs

Projet 1 : Embellir le rond-point au croisement de l'avenue Fontainebleau/E. Thomas

Le budget du projet s'élève à 12 980€. Les plantations ont été réalisées le 15 février 2024.

Question des membres du bureau de quartier : Quel est le cahier des charges sur le choix des végétaux et des plantations pour les espaces verts de la Ville ?

Réponse des services techniques : Selon les spécificités des sites à aménager, le cahier des charges peut varier. Néanmoins, la Ville est attentive aux essences de végétaux et aux plantations dans le contexte urbain, de saisonnalité et climatique : essences qui s'adaptent bien localement par rapport au « stress urbain », moindre consommation en eau... Les différentes variétés avaient été indiquées aux précédents conseils de quartier avant de passer commande en respectant certaines contraintes des sites, notamment sur la hauteur et la profondeur des sols. Il était demandé une variété de couleurs.

Question d'une habitante : Comment les plantations vont-elles évoluer ?

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Le choix de ces plantations est un choix relatif aux contraintes d'entretien de cet espace, puisque les végétaux sont implantés sur un rond-point, donc

difficile d'accès pour l'entretien par le service espaces verts. Ce sont aussi des espèces qui ont été choisies pour leur résistance et leur adaptation à un environnement urbain.

Présentation du service action culturelle : La Ville organise un projet participatif pour réhabiliter l'Horloge GEO, véritable objet de mémoire de la ville afin de l'implanter sur ce rond-point. L'appel à projet s'est terminé le 18 mai dernier. Nous avons retenu plusieurs propositions d'artistes qui seront présentées lors du jury le 8 juillet 2024, jury qui décidera du lauréat. La réalisation est prévue pour la fin d'année 2024.

Projet 2 : L'installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues du cœur de ville

25 jardinières ont été installées sur l'ensemble de la Ville, 9 le seront prochainement, notamment sur l'îlot Victor Hugo.

Projet 3 : Dessiner sur les murs de la ville

Présentation de deux artistes par le service action culturelle :

- Juana Sabina Ortega : artiste d'origine mexicaine, Juana Saba Ortega réside maintenant au Kremlin-bicêtre. Le respect de la vie et des animaux est au cœur de son travail artistique. Le thème des racines y est omniprésent, notamment celui de ses propres racines indigènes. Le détail occupe une place des plus importantes, sa peinture est très colorée et très figurative.
- Alix d'Anselme est une graphiste, illustratrice et muraliste parisienne. Elle crée des visuels sur mesure pour des projets variés avec un attrait particulier pour les couleurs vibrantes et les univers joyeux.

Les habitants présents lors du conseil de quartier ont voté majoritairement pour Juana Sabina Ortega. La fresque sera réalisée sur les escaliers avenue Charles-Gide, situés en face de la piscine. Après accords de l'OPH et de l'ABF, la réalisation se fera à l'automne.

Projet 4 : Connaître les rues de votre quartier

Le coût estimé du projet est de 30 000 € TTC pour 36 plaques. L'inauguration est prévue lors des Journées du Patrimoine du 21 et 22 septembre 2024. De nouvelles plaques biographiques sont en cours de réalisation pour les écoles de la Ville.

Les sollicitations en cours

Question d'un habitant : Qu'allez-vous faire pour le parc Bicêtre, aucune plante n'a été plantée depuis longtemps ?

Réponse de la direction du service technique : Le parc Bicêtre est un aménagement relativement récent, les végétaux ont par conséquent besoin de plusieurs saisons pour s'épanouir. En outre, cet aménagement est issu du projet d'un paysagiste approuvé par la municipalité qui était en place lors de sa conception et le choix avait alors été fait de varier les espaces engazonnés pour les loisirs avec des espaces ornements de graminées et d'herbes décoratives qui fleurissent à certaines périodes de l'année. Ce type de choix a aussi été fait pour une approche résiliente du végétal en contradiction avec une approche plus classique de fleurissement éphémère et très consommateur en eau.

H : Il y a un problème de propreté devant la banque sur l'avenue Eugène Thomas. Cet espace a tendance à devenir une zone de dépôts illicites d'encombrants.

Service technique : Le nettoyage de la rue Eugène Thomas est effectué par les équipes de nettoyage tous les jours avant 7h00. L'équipe du marché forain est aussi présente en fin d'après-midi pour le nettoyage le mardi, jeudi et dimanche. Un signallement auprès de la police municipale de proximité a été remonté pour évincer les personnes présentes sur ce secteur.

Réponse des membres du bureau de quartier : Nous avons constaté une amélioration ces derniers temps.

H : Depuis janvier il y a une obligation légale d'avoir des composteurs, est-il prévu d'en installer dans les rues ? Où sont ces composteurs ?

Service technique : La compétence des déchets est à la charge de l'EPT GOSB. Un projet est en cours d'achèvement pour une mise en place progressive du composte et bio composte sur le 2024. Trois propositions seront faites aux Kremlinois :

- compostage individuel ou partagé
- point d'apport volontaire
- collecte en porte à porte

Ces 3 propositions sont encore à l'étude par l'EPT GOSB.

H : Est-il possible devant l'arrêt de bus la rue Anatole France, de mettre un panneau « ceci n'est pas une piste cyclable ».

Service technique : Si la question concerne l'arrêt de bus situé rue de Verdun-Lazare Ponticelli, en aval de la rue Anatole France, la Ville a demandé au Département du Val-de-Marne d'implanter un panneau d'interdiction aux cyclistes. En effet, les cyclistes ont obligation de revenir dans la voie de circulation classique, en amont de la rue Anatole France.

H : Il y a des voitures qui stationnent de jour comme de nuit devant l'entrée de parking du 48 rue Danton. Les pierres de bordures sont cassées, est-ce que la ville pourrait réaménager les jardinières de cet espace pour empêcher ces stationnements sauvages ?

Service technique : Une vérification sur la domanialité a été effectuée. La parcelle est en domanialité privée. La Ville étudie néanmoins l'installation d'une jardinière complémentaire à celle existante. Toutefois, il reste difficile pour la Ville d'intervenir sur du domaine privé. Dans un premier temps, un courrier du Maire sera adressé au propriétaire.

H : Est-il possible de voir avec l'opérateur Orange pour déplacer une armoire France Telecom qui est devant la fenêtre de l'immeuble au 12 rue Danton ? L'une d'elle est d'ailleurs sortie de son encastrement avec le temps.

Service technique : Le promoteur n'a pas demandé le déplacement de cette armoire lors de la construction de l'immeuble et la Ville n'a jamais reçu de demande de déplacement d'armoire à cette adresse. La Ville va se renseigner auprès de l'opérateur gestionnaire de cette armoire sur les conditions techniques d'un déplacement et une réponse sera apportée ultérieurement.

Membres du bureau de quartier : Est-il prévu qu'un marché de Noël soit organisé en fin d'année ? Avec des stands pour accueillir des créations de Noël made in France, de l'artisanat, de l'alimentaire orienté Noël à consommer sur place ou à emporter, une représentation de certaines associations qui pourraient recueillir des dons ...

Véronique Gestin, élu aux commerces : Il n'est pas précisément programmé de marché de Noël. Depuis quelques années la municipalité prévoit des animations de l'espace public durant les fêtes de Noël. Elles ont pris différentes formes (patinoire, ferme pédagogique, Père Noël...) sur la place de la République et alentours. Sur la place Jean-Baptiste Clément, la ville précise ses attentes au gestionnaire d'Okabé pour l'animation de fin d'année. Nous étudions actuellement ce qui est fait dans les autres villes à proximité mais l'idée n'est pas de refaire ce qui se fait ailleurs et de créer des doublons. Nous réfléchissons à une programmation durant les fêtes de fin d'année.

H : Est-il possible d'avoir une réunion autour des actions de la police municipale ? Serait-ce possible d'avoir des informations quant à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance sur la Ville ? Comment est-il possible de faire remonter les points de vigilance au regard de la sécurité ?

Police Municipale : Le dispositif de vidéo-protection est encadré par la loi, la Ville ne fait pas ce qu'elle veut avec les caméras. Des opérateurs sont présents 24/24h et 7/7j, ce qui leur permet de signaler toutes les infractions qu'ils constatent en direct. Visionner les images nécessite une habilitation, seuls les agents habilités peuvent avoir accès au centre de supervision urbaine. Les points de vigilance peuvent être signalés à la police municipale de proximité par téléphone. Prochainement, un numéro d'astreinte sera disponible pour que la police soit aussi joignable la nuit.

H : 8 place Victor Hugo la caméra fonctionne-t-elle encore, en haut des escaliers du bus 194 ?

Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Après vérification celle-ci fonctionne toujours.

Présentation du référendum kremlinois annuel

Au total, 59 contributions (questions et commentaires) ont été faites par les kremlinois et kremlinoises sur le site Le lien, la plateforme participative de la Ville du Kremlin-Bicêtre et dans les urnes disposées dans les espaces municipaux, dont :

- 21 sur l'espace public
- 11 sur la tranquillité
- 7 sur le commerce
- 6 sur la culture
- 6 sur l'éducation
- 3 sur la santé et action sociale
- 3 sur l'écologie
- 2 sur la consultation, concertation et participation

Les différentes contributions ont été étudiées par les membres du bureau de quartier, voici celles retenues :

- armement non légal de la police municipale
- redénomination d'une école par Ecole Samuel Paty
- expérimentation d'une tenue commune à l'école
- gratuité du stationnement pour les non Kremlinois le dimanche

Jean-François Delage : La question sur l'armement non légal de la police municipale est désormais caduque car nous avons recruté de nouveaux agents qui seront présents la nuit sur la commune. En raison de ces horaires, ceux-ci disposeront d'un armement non légal puisque les problématiques et les missions sur lesquels ils interviendront différent le jour et la nuit, le travail des agents n'est pas le même. En revanche, j'aimerais proposer une nouvelle question : êtes-vous pour le retour de la piste

cyclable sur la RD7 ? Nous le ferions en tenant compte de la sécurisation, par exemple via des jardinières qui délimiteraient la piste. Cette question pourrait être posée pour le quatrième et dernier référendum du mandat. En effet, il y a un conflit d'usage avec les piétons sur la RD7 pour cette piste cyclable, le département ne s'occupera pas de cette question car il se désengage sur les questions de voiries, nous pourrions donc nous en saisir éventuellement par la voie du référendum.

Vote par les habitants présents lors du conseil de quartier sur la question qui devrait être retenue :

- redénomination d'une école par Ecole Samuel Paty : 0
- expérimentation d'une tenue commune à l'école : 4
- gratuité du stationnement pour les non Kremlinois le dimanche : 0
- retour de la piste cyclable sur la RD7 : 9

Retour sur l'audit propreté

Jean-François Delage : Voici les nouvelles mesures qui vont être mises en place suite aux résultats de l'audit propreté :

- Augmentation de l'amplitude des passages du service de la propreté urbaine. On est aujourd'hui à peu près à plein régime en termes d'effectif. Des souffleurs électriques ont été achetés pour ne pas réveiller les riverains.
- Réorganisation des points de passage
- Augmentation de la fréquence de la déchetterie mobile : on y travaille avec l'EPT car il y a beaucoup de points de dépôts sauvages dans la Ville.
- Installation de containers pour poubelles sur la RD7
- Installation de corbeilles bi flux pour faciliter le tri sélectif dans l'espace public
- Sensibilisation auprès des scolaires : plus de 350 élèves ont été sensibilisés au tri et au parcours des déchets par le service propreté urbaine.
- Déploiement d'une campagne de lutte contre les incivilités (avec par exemple les affiches sur les panneaux Decaux)
- Optimisation de la redevance spécifique aux commerces
- Poursuivre les campagnes dératisations
- Travail sur le fleurissement et la plantation d'arbres
- Travail sur davantage de synergies avec l'EPT pour que les choses se règlent plus rapidement
- Déploiement d'un dispositif de traitement des mégots : une convention est passée avec un éco-organisme, l'Alcome, agréé par l'Etat. Les recettes pour la collectivité sont estimées à 27 000€ par an. Cet organisme prévoit aussi la distribution de cendriers de poches.

Question d'un habitant : Comment peut-on savoir quand les poubelles sont enlevées ? J'ai l'impression que cela diffère selon les quartiers.

Jean-François Delage : Nous allons faire une information officielle pour dire qu'il n'y a pas de ramassage des poubelles avant 10h et pour annoncer les heures de passages dans chaque rue. Ils commencent tôt pour pouvoir passer avant les embouteillages.

Vote sur la date de la Fête de quartier

Aucune date n'a été trouvée à ce jour, faute de bénévoles.

Les questions des habitants relatives leur vie de quartier

Habitant : Il y a des problèmes de voitures ventouses rue Anatole France.

Jean-François Delage : je vous invite à faire une déclaration auprès de la Police municipale

H : Les parcs sont-ils interdits aux fumeurs sur la Ville ?

Jean-François Delage : Non les parcs ne le sont pas en revanche les aires de jeux enfants le sont.

H : Serait-ce possible de préciser ce que font les services pour faire des demandes sur le site internet, pouvoir mettre plusieurs photos ?

Jean-François Delage : Nous allons retravailler le questionnaire pour faciliter sa prise en main.

H : Depuis le covid, ma généraliste a arrêté les consultations sans RDV et préfère les visio-conférences. Le patient obtient un créneau pour une consultation plusieurs jours après. Dans un même temps, il nous est demandé de ne pas se rendre aux urgences des hôpitaux pour les maladies courantes. Nous ne sommes pas en plein désert médical. Pouvons-nous au niveau de la ville essayer de fédérer les médecins, et organiser une prise en charge d'urgence aux heures ouvrées en semaine ? Sur la ville, l'installation d'un cabinet médical est-il toujours d'actualité ? Pourrait-il résoudre en partie le problème ? Pourrait-on pousser également les médecins du KB à s'organiser ensemble lors de périodes clés (fêtes, vacances...).

Jean-François Delage : Des projets d'implantation de Maison de santé sont en cours, notamment en lien avec l'APHP. La Ville travaille, à son échelle et en lien avec les acteurs locaux et nationaux de la Santé, à ce que des généralistes s'installent sur le territoire.

Prochain conseil de quartier :
JEUDI 26 SEPTEMBRE À 19h30 À L'ÉCOLE CHARLES-PEGUY